



Rapport d'activités

Exercice 2006

Mission Bassin Minier Nord Pas de Calais
Fosse 9/9 bis
BP 16
62590 OIGNIES
Tél : 03.21.08.72.72
Fax : 03.21.08.72.70
accueil@missionbassinminier.org

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Le traitement du tissu minier	4
La Trame Verte	5
L'appui aux grands projets d'aménagement et de développement	6
La politique de la santé.....	6
Le patrimoine et le réseau des sites de la mémoire.....	7
La gestion des séquelles minières	10
L'appel à coopération métropolitaine.....	10
Les transports et déplacements	11
L'observation.....	12
La conférence permanente du Bassin Minier	13

PREAMBULE

L'année 2006, dernière année de la vie officielle de la Mission Bassin Minier, a été une année de mobilisation importante, dans la perspective de la préparation des nouvelles politiques initiées par l'Etat, la Région et les Départements.

Elle été marquée par la continuité des actions menées :

Il s'agit de la poursuite des chantiers « historiques » de la Mission Bassin Minier (appui aux services de l'Etat et aux communes dans le cadre du GIRZOM, poursuite de la démarche « trame verte », appui aux partenaires du thème « Séquelles », appui sur les « grands projets », avec une mention particulière sur le Louvre , achèvement de l'atlas « santé », élaboration du schéma de développement patrimonial ...

Elle a été marquée par la montée en puissance de la démarche de coopération métropolitaine.

La Mission a assuré son rôle de pilote de la démarche « transport », dans le cadre de la démarche de coopération métropolitaine, ce qui l'a amené à développer un partenariat avec les structures techniques voisines, lilloises, arrageoises, cambrésiennes et belges.

Elle appuie également l'Agence d'Urbanisme de Lille dans le pilotage de la démarche générale.

L'étude « transports » menée, à la demande de l'Etat et de la Région, sur l'arc sud de la métropole constitue également un apport à cette démarche métropolitaine.

La Mission a également engagé un certain nombre de réflexions préalables à l'élaboration des politiques régionales.

La Mission a réuni les techniciens des différentes agglomérations pour cerner les principaux enjeux de développement du bassin minier, afin d'alimenter les réflexions de la Région , sur les politiques de renouvellement urbain et sur la trame verte. La Mission a également participé aux groupes de travail mis en place par l'Etat pour l'élaboration des « Programmes Opérationnels »

L'appui à la programmation des crédits GIRZOM « Requalification - Environnement »

- La mission est intervenue en appui technique de l'Etat, de la Région et des Départements dans l'élaboration du programme 2006. Celui-ci a été bâti en associant de manière étroite les agglomérations à la définition et la validation de leurs priorités.
- L'appui aux communes dans le montage des opérations de rénovation de cités minières.
- La réactualisation de la base de données sur l'état d'avancement des rénovations des VRD des cités minières (dite base « Sandt »).

La politique de renouvellement urbain dans le bassin minier,

- La poursuite de l'accompagnement des collectivités locales dans le montage et la mise en œuvre de leur dossier de renouvellement urbain.
- Appui ponctuel, à la demande de la Région, pour identifier les besoins et les propositions d'actions en vue d'établir une politique d'intervention cohérente et concertée sur le bassin minier.
- La poursuite des réflexions sur des thématiques particulières ; le risque de décrochage social et urbain dans les cités minières en particulier avec un élargissement de la démarche à l'ensemble du bassin minier (cf. chantier « observation »).

La diffusion de la Haute Qualité Environnementale,

- La mission a renouvelé son partenariat avec l'ADEME et la Région dans le cadre du FRAME pour :
 - Informer, sensibiliser sur la haute qualité environnementale
 - Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la qualification des programmes au regard des enjeux environnementaux
 - Tirer le bilan des expériences menées

La mission a poursuivi son action en lançant les opérations suivantes : Plan de Développement des Energies dans le cadre du projet de Sainte Henriette ou comment réfléchir à d'autres choix que le tout électrique, Optimisation environnementale d'une opération de construction de 23 logements par Pas de Calais Habitat dans le cadre du quartier Montgré à Lens, accompagnement de la coopérative Norabio pour la construction d'un bâtiment d'exploitation selon les principes de la haute qualité environnementale...

- **La mise en œuvre de la trame verte du bassin minier** : la mission a poursuivi ses tâches de conseil dans les démarches opérationnelles de mise en œuvre de la trame verte. Ce travail passe par l'assistance aux équipes locales dans le lancement des phases d'opération et la participation aux comités de pilotage organisés par les agglomérations. La mission a apporté également son appui afin de mieux prendre en compte la gestion de ces espaces.
- **La Mission Bassin Minier** a tenu le rôle de rédacteur, au sein du comité de gestion des terrils pilotée par l'EPF, pour élaborer un guide à l'attention des collectivités territoriales concernant l'ouverture des terrils au public. Ce guide sera édité au cours du second trimestre 2007, après sa validation par l'ensemble des partenaires.
- **L'organisation d'un raid sportif**, dans le cadre de la valorisation de la trame verte. Cette manifestation, qui s'est déroulée les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006, s'inscrit dans un très large partenariat technique et financier. La mission a assuré l'animation de cette action mais s'est appuyée pour toute la partie sportive sur une association spécialisée. L'Etat (DRJS et DDJS), les collectivités territoriales, les intercommunales, les structures comme le PNRSE, la Chaîne des Terrils et le Parc d'Olhain ont été partenaires de la démarche. Cette opération a été un franc succès tant sur le plan de l'organisation que de l'image d'un territoire reconquis par 30 années d'investissements publics.
- **Mise à jour du schéma trame verte** : L'expérience acquise au cours de ces 6 années doit permettre d'élaborer une stratégie d'intervention de l'Etat, de la Région et des Départements au-delà de 2006. Ce travail passe par un état des lieux, sur la mise en œuvre du schéma de trame verte, et s'appuie sur ses acquis. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée au niveau régional, afin de décliner plus précisément les axes forts identifiés par le schéma régional. Le nouveau schéma, pour une grande partie achevée, sera validé au cours de 2007.
- Afin de poursuivre la dynamique engagée autour du **projet de GRP® « Bassin Minier »** initié par le Département du Pas-de-Calais, la Mission a mis en place un groupe de travail visant à étudier la faisabilité de l'extension de cet itinéraire de Grande Randonnée de Pays au Département du Nord. S'appuyant sur un partenariat étroit avec les Conseils Généraux, les Comités de Randonnée Pédestre et l'ensemble des acteurs des territoires, cette démarche a pour objectif de déposer à la Fédération Française de Randonnée, fin 2007, un dossier GRP® « Bassin Minier Nord- Pas de Calais ». (cf. LE RESEAU DES SITES DE LA MEMOIRE)

L'APPUI AUX GRANDS PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

L'année 2005 a vu l'aboutissement des démarches engagées sur le 9-9 bis et sur le site des cokes de Drocourt en terme de réflexion programmatique et de conception.

- **La Mission a continué à apporter son aide sur les dossiers du 9-9bis, de Sainte Henriette, de Drocourt.** Le travail de la Mission en 2006 a consisté en un travail d'interface avec les partenaires du projet pour accompagner la collectivité dans le travail de mise en œuvre des propositions. Cette mission participe autant d'une logique d'aménagement du territoire que de valorisation du patrimoine essentielle pour l'image du bassin minier, ce qui justifie d'une implication forte de la mission.
 - Ainsi, la Mission appuie la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin sur le volet programmation du Grand Parc Naturel Urbain de Drocourt, notamment sur le volet « activités de pleine nature » et sur le volet « accueil »
 - La Mission est également très impliquée dans le pilotage technique de la démarche issue du concours Européen 8, de valorisation des franges urbaines du Parc et de maîtrise des effets induits par l'investissement sur le Parc Naturel Urbain.
 - La mission poursuit son animation du programme Interreg, dans le cadre du projet de reconversion du 9-9 bis, notamment sur les volets participation des habitants et création d'évènements culturels et sportifs.
 - La Mission a été associée à la réflexion engagée par la Direction de la Culture sur les « Chemins de mémoire ».

- **L'appui aux partenaires du Louvre-Lens:** La Mission a participé activement au dispositif d'accompagnement du Louvre-Lens mis en place auprès de la Région Nord Pas de Calais, du Louvre et des collectivités associées au projet. A ce titre elle a participé, aux différents groupes de travail mis en place à cet effet. Elle a, sur proposition du Louvre et de la Région, animer l'un de ces groupes. Il en découle la programmation d'une étude, sous maîtrise d'ouvrage de la Mission Bassin Minier, visant l'élaboration d'un schéma d'insertion urbaine du musée du Louvre-Lens et à l'établissement d'un programme et d'un plan masse pour trois secteurs prioritaires, conditionnant les accès au musée.

LA POLITIQUE DE LA SANTE

- En 2006, dans le cadre du groupe de suivi technique régional du PRASE, la Mission a poursuivi son rôle d'analyse et d'instruction des projets relatifs au volet « **habitat-intoxications au monoxyde de carbone** ». A partir de 2007, le Plan Régional de Santé Publique prendra le relais des Programmes Régionaux de Santé.

La MBM a été sollicitée dès mai 2006 par la DRASS et le Conseil régional pour participer à l'élaboration partenariale des objectifs prioritaires en matière de santé publique concernant le volet « santé-environnement », au sein d'un groupe de programmation spécifique. Enfin, la MBM a accepté de co-animer, à la demande de l'ORS Nord-Pas de Calais, le comité d'appui territorialisé de l'étude « santé et environnement dans le Bassin Minier Nord-Pas de Calais », financée par le Conseil régional et réalisée par l'ORS. Cette étude, lancée en octobre 2006, devrait être achevée à la fin du premier semestre 2007.

- **La poursuite de l'atlas « Santé » avec l'URCAM et les SSM.** Dans le cadre de la convention signée avec l'URCAM, et en étroite coordination avec les 2 SSM, la Mission a engagé une tâche de cartographie de l'offre et de la demande, en matière médicale, sur le bassin minier. Cette démarche prolonge et qualifie le travail d'inventaire réalisé sur les équipements SSM. Enrichi des données de l'INSEE et de l'ORS, ce recensement va permettre une cartographie de l'ensemble de l'offre de soins et des principales caractéristiques socio-démographiques de la population concernée.
Une première version du recueil cartographique a été réalisée pour engager une phase d'échanges techniques avec les partenaires.
- **La Mission a réactualisé des outils cartographiques** relatifs aux projets déposés dans le cadre des Programmes Territoriaux de Santé du Bassin Minier (Béthune et Lens)

LE PATRIMOINE ET LE RESEAU DES SITES DE LA MEMOIRE

La démarche « UNESCO »

Depuis 2004, la Mission a étroitement collaboré à la réalisation du dossier de candidature « UNESCO », notamment en rédigeant le volet « cités minières » et les orientations de gestion (partie V « plan de gestion »). Le dépôt du dossier technique en octobre 2005 a marqué la fin d'un premier cycle. Les éléments concernant le patrimoine minier ont servi à l'élaboration du dossier technique de candidature « UNESCO ».

Afin d'assurer pleinement la réussite de la candidature, la MBM a finalisé et lancé un certain nombre de chantiers :

- 1) Conception d'un cadre de référence : le schéma de développement patrimonial**, en articulation avec la DRAC. Ce schéma, conçu en 2006, est un **document-cadre** qui permettra de garantir une cohérence sur l'ensemble des actions touchant à l'identification, la protection, et la valorisation du patrimoine minier du Nord-Pas de Calais. Il fixe les objectifs à court, moyen et long terme (à 20 ans). Cette démarche d'inventaire et de hiérarchisation doit déboucher sur le « plan de gestion » du patrimoine, qui constitue une des phases essentielles de la démarche UNESCO.

Ce schéma, préalablement présenté aux partenaires Etat/Région, a été restitué avec succès à 200 experts et acteurs du territoire lors du colloque co-organisé par « l'association Bassin Minier UNESCO », la DRAC et la MBM les 28 et 29 juin 2006 à Bruay-la-Buissière.

En 2006, la MBM a engagé des actions répondant aux orientations du Schéma, structuré en **3 piliers** : **le pilier 1** concerne la connaissance et la reconnaissance du patrimoine ; **le pilier 2** porte sur les outils nécessaires pour préserver, aménager et développer ; **le pilier 3** concerne la valorisation et la mise en projet touristique et culturel du patrimoine.

2) Lancement d'études complémentaires inscrites dans le pilier 1 du Schéma de développement patrimonial :

La Mission a engagé simultanément deux études portant respectivement sur le « recensement et qualification des éléments de l'héritage minier non protégé » (hors cités minières, sites de la mémoire) et sur l'identification, la catégorisation et la qualification des terrils, afin d'en identifier la valeur patrimoniale.

3) Axe spécifique sur les cités minières (pilier 1)

Les **cités-minières** ont été identifiées comme étant la **pièce-maîtresse** du « paysage culturel évolutif » que forment l'ensemble des éléments du patrimoine minier (terrils, cavaliers, anciennes fosses, éléments reconvertis de la Trame verte, patrimoine SSM...). Par conséquent, elles tiennent une **place importante dans ce schéma**.

3-1) Finalisation de l'inventaire des cités minières (pilier 1)

La MBM a achevé son inventaire (571 cités présentes dans le Bassin Minier), en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire.

3-2) Elaboration de la Grille de critères sur la valeur patrimoniale des cités (pilier 1)

Sur la base de son travail d'inventaire, la Mission a élaboré une grille de critères des « valeurs patrimoniale » (qualités architecturales, urbaines, paysagères, historiques, symboliques) qui permettra à terme d'établir une hiérarchisation des cités recensées. Ces critères ont été présentés en octobre 2006 à *Maisons et Cités (Siège et ensemble des Agences locales)* comme base d'un travail partenarial de manière à mettre en adéquation « critères patrimoniaux » et « critères de gestion » (démarrage en novembre 2006). La MBM a également présenté ces critères au Service Régional de l'Inventaire.

3-3) Partenariat engagé avec *Maisons et Cités*

La réunion d'octobre 2006 citée ci-dessus a été une étape très importante. En effet, *Maisons et Cités* a accepté de s'engager dans un travail partenarial avec la MBM, sur la base de son inventaire et des critères sur la valeur patrimoniale des cités.

La méthode commune qui a été adoptée et sera mise en œuvre dès novembre 2006 est la suivante : la MBM rencontrera une à une les différentes agences locales pour présenter les premiers résultats de la hiérarchisation, recueillir l'expertise de *Maisons et Cités* concernant les résultats obtenus et croiser ces derniers avec les problématiques de gestion (confort, habitabilité, pérennité, attractivité...). Une autre réunion en format « plénier » sera à nouveau organisée à la suite de ce travail avec les agences. Un **comité de pilotage** devra être mis en place dès 2007.

3-4) Edition d'un cahier technique sur l'habitat minier (tome 1)

Sur la base du travail d'inventaire, en 2006, la Mission a édité le premier tome d'un cahier technique sur l'habitat minier depuis ses origines jusqu'aux années 1970. Ce premier outil d'information et de sensibilisation sur les cités minières est la synthèse et la valorisation de trois années de travail sur la mise en évidence des qualités architecturales, urbaines et paysagères des cités minières. Il rassemble des informations à la fois historiques, techniques, sociales concernant le patrimoine des cités minières. En 2007, la MBM devrait engager en partenariat avec *Maisons et Cités* la rédaction du tome 2 qui sera consacré aux politiques de rénovation menées depuis les années 1970.

4) Elaboration des outils (pilier 2)

La MBM participe au pilotage de l'étude sur l'évaluation du dispositif ZPPAUP menée par la DRAC. Elle a réalisé un guide sur le bon usage des terrils qui sera publié en 2007 (cf. chantier Trame Verte). Elle a amorcé une réflexion avec le SCOT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin sur la prise en compte du patrimoine minier, dans la perspective d'une logique inter-SCOT à l'échelle du Bassin Minier.

NB : Début 2007, cette démarche s'est accélérée et a abouti à la rédaction commune d'orientations sur la prise en compte des cités minières dans les D.O.G. des 3 SCOT du Bassin Minier : Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Artois et Grand Douaisis.

5) Valorisation des atlas du patrimoine sous la forme d'une cartographie interactive (pilier 1 et pilier 3) : en 2005, les atlas des patrimoines des communautés d'agglomération du Pas-de-Calais ont été finalisés. En 2006, sur les territoires de la CCCO, de la CAPH et de Valenciennes Métropole, un travail complémentaire sur les atlas a été réalisé. En 2005, la Mission s'est engagée dans une réflexion sur la valorisation des atlas patrimoines sous la forme d'une cartographie interactive.

Ce travail fait l'objet d'une mission spécifique, confiée à un prestataire en 2006, et devrait être finalisé pour l'ensemble des territoires du Bassin Minier en 2007.

6) Poursuite de l'élaboration du « GRP Bassin Minier » (pilier 3 valoriser et mettre en projet culturel ou touristique) : en 2005, la Mission a animé un groupe de travail associant le Conseil Général 62, son Comité de Randonnée Pédestre, les communautés d'agglomération du Pas-de-Calais ainsi que le SCOT du Grand Douaisis, de manière à croiser les enjeux liés à la Trame verte, au tourisme et au patrimoine minier lors de la réalisation du tracé du GRP dans le Pas-de-Calais.

En 2006, la méthodologie élaborée en 2005 (croisement des données trame verte et patrimoine), a été reprise et le tracé étendu au département du Nord, en partenariat avec le Conseil Général 59, les 4 agglomérations concernées du Douaisis et du Valenciennois, le PNR Scarpe/Escaut, le SCOT du Grand Douaisis et les acteurs de la Randonnée Pédestre. Le « GRP Bassin Minier », préfiguration d'une des futures routes de la culture industrielle, devrait faire l'objet d'un topo-guide en 2007.

7) Formation de guides-vacataires pour la mise en valeur touristique des agglomérations d'Artoiscomm et de Lens-Liévin. (pilier 3)

La Mission a contribué à la conception du programme de cette formation qui débutera fin 2006, en appui aux directions du tourisme de la CALL et d'Artoiscomm, l'Office de tourisme d'Artois Gohelle et la DRAC. Elle est intervenue spécifiquement en tant que formateur lors des sessions organisées dans le cadre du premier volet « connaissance du Bassin Minier ».

LA GESTION DES SEQUELLES MINIERES

L'appui aux acteurs sur les « abandons de concession » s'est poursuivi. Sur la période fin 2000/2006 ont en définitive été instruits la totalité des dossiers à traiter : 13 dossiers de renonciation directe et 28 dossiers d'arrêt de travaux suivis de leur dossier de renonciation.

Par ailleurs la mission a apporté son expertise aux questions transversales, comme par exemple les mesures de surveillance et prévention permettant la gestion du risque d'émission en surface du gaz de mine, ou les études de l'hydraulique de surface des secteurs protégés par des stations de relèvement, aujourd'hui également menées à terme sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Les interfaces « aménagement » de l'étude hydraulique de surface : Il s'agit d'un élargissement envisagé de la démarche d'aide à la planification urbaine réalisée sur la commune d'Auby, qui reste bien sûr conditionné par les décisions qui pourront être prises quant au financement nécessaire de ces études techniques.

L'APPEL A COOPERATION METROPOLITAINE

Le dossier de candidature a été déposé le 15 mai 2005. En 2006, la Mission a apporté son concours tout au long de la phase d'élaboration des propositions. Elle intervient à deux niveaux :

- elle constitue une des équipes d'ingénierie essentielle (avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Lille-Métropole) pour l'émergence du projet et la coordination globale des travaux au sein du Comité technique rassemblant l'ensemble des partenaires.

- au niveau des groupes de travail, une part importante de l'équipe est mobilisée pour animer le groupe consacré au thème des Transports et Déplacements, et contribuer aux travaux des groupes « urbanisme durable », « Trame Verte, trame bleue », « ville créative », « communication et marketing territorial », et plus largement sur le thème de l'observation et de la cartographie. En 2007, la MBM co-animera un groupe spécifique sur les impacts économiques du Louvre-Lens avec la Communauté de Lens-Liévin.
- En 2006, la MBM a fourni un appui actif au montage de l'opération « Pays vert, pays noir », porté par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille (avec le Pass à Frameries et le C.H.M. à Lewarde). Ce projet global, mariant Trame Verte, patrimoine, culture et culture scientifique, et bâti en étroite coopération avec les agglomérations du Bassin Minier, a été présenté au Comité technique en décembre 2006. Il a été identifié comme un exemple intéressant de la concrétisation de l'aire de coopération métropolitaine de Lille.

LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- **Réflexion sur l'organisation des Transports au sein de l'arc sud de l'Aire métropolitaine lilloise**

La Mission Bassin Minier assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude sur l'organisation des déplacements de personnes « inter-territoires » au sein de l'arc sud de l'Aire métropolitaine lilloise. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées aux échelles territoriales (SCOT, PDU...) et régionales (SRADT, SRT, SMIRT...). Cette démarche est co-financée par l'Etat et la Région et les Départements. L'étude, démarrée en Septembre 2006, s'achèvera à la fin du troisième trimestre 2007.

- **Assistance technique aux partenaires régionaux et locaux dans les démarches de planification (SCOT, PDU...).** Poursuite de l'assistance de la Mission sur la prise en compte des problématiques Transports du Bassin Minier.

- **Démarche « Modes doux »**

Un document de cadrage présentant des éléments de méthode pour la promotion des « modes doux » a été réalisé en 2006. Sa publication devrait intervenir début 2007.

Après avoir assuré la maîtrise d'ouvrage de l'étude d'implantation d'un itinéraire « Véloroutes Voies Vertes » entre Dourges et Artres (axe Calais-Maubeuge du Schéma régional), la Mission apporte son appui technique au Conseil Régional et aux territoires afin d'engager la phase opérationnelle de ce projet.

- **Coopération métropolitaine de Lille**

La mission a été désignée par les partenaires de la coopération métropolitaine pour animer le groupe de travail « transports/déplacements ». Une première phase de travail a permis de réunir les partenaires en séances plénières et ateliers pour définir une stratégie d'action. Suite à la validation de ces orientations par la Conférence de Coopération, la Mission a engagé en septembre 2006 une nouvelle phase de travail visant traduire la stratégie définie en démarche opérationnelle. Afin d'affiner le contenu et les modalités de mise en œuvre des projets prioritaires à mettre en œuvre à court, 6 groupes de travail thématiques ont été mis en place. Une Séance Plénière du Groupe « Transports/Déplacements » sera organisée en mars 2007 pour présenter l'état d'avancement de ces travaux à l'ensemble des partenaires.

L'OBSERVATION

Les aspects socio-économiques et démographiques

- Mise en place d'un **observatoire de la sensibilité aux risques de décrochage social et urbain des cités minières**
 - une démarche exploratoire a été menée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, en partenariat avec les services de l'agglomération, de la Soginorpa et de la CAF de Valenciennes.
- Une convention d'échanges de données avec la SOGINORPA a été signée en novembre 2006 afin d'alimenter l'observatoire de la sensibilité aux risques de décrochage social et urbain des cités minières. Des conventions du même type sont en cours de rédaction avec les CAF d'Arras et de Douai.
- La mission a participé, en partenariat avec l'INSEE, le Conseil Régional et les Départements, à la réalisation d'un dossier de Profils intitulé « pauvretés et territoires en Nord Pas de calais ». Ce document a été diffusé en juin 2006. Une journée d'échanges autour de la publication de ce document a eu lieu le 15 juin 2006. Un document de synthèse a été réalisé et sera diffusé début 2007.

La Santé (Cf. Fiche Santé)

L'urbanisme commercial

- Une base de données SIG des établissements de plus de 300 m² de surface de vente a été constituée à l'échelle de l'aire urbaine centrale. Un document prenant la forme d'un atlas cartographique commenté est en cours d'élaboration avec les partenaires associés à cette démarche (agglomérations - SCOT - CRCI et CCI). Trois grands thèmes seront développés dans ce document ; un état des lieux de l'armature commerciale des plus de 300 m², une analyse de la répartition géographique des points de vente (à partir de leur géolocalisation) et une analyse des dynamiques de développement de l'armature commerciale.

La cartographie

- Actualisation du schéma trame verte
- Atlas « santé » (données URCAM, ORS, INSEE et SSM)
- Cycle de formation à la cartographie

LA CONFERENCE PERMANENTE DU BASSIN MINIER

Le comité de pilotage du **17 février 2004** avait repositionné la CPBM dans son rôle d'appui méthodologique et technique aux Conseils de Développement à l'échelle des agglomérations du Bassin Minier. Elle est un instrument de **stimulation au second degré de la concertation locale**.

Le **3 novembre 2004**, lors de la rencontre organisée entre les membres des Conseils de Développement et des élus du Bassin minier avec le Conseil de Développement de Lille Métropole, en visite dans le pays minier, une volonté commune de travailler ensemble à cette échelle s'est affirmée. Elle s'est formalisée le **19 janvier 2005** sous la forme d'une Commission mixte regroupant l'ensemble des 8 Conseils de développement et confirme le rôle pionnier de la Conférence Permanente du Bassin Minier dans ce domaine (Wingles 2001 ; Carvin 2002).

En 2006 le programme a été le suivant :

- **Mars 2006 : édition d'un document de synthèse des avancées de la coopération entre les Conseils de Développement Métropole lilloise, du Bassin Minier et de l'Arrageois**

En accord avec les membres de la Commission Mixte, la Mission a élaboré un document de synthèse reprenant les résultats de cette première phase de coopération. Ce document a été présenté avec succès lors des premières Assises de la Coopération de l'Aire Métropolitaine de Lille le 6 mars 2006 à Douai.

- **Organisation de groupes de travail thématiques**

Lors de la réunion du 14 novembre 2005, il a été acté collectivement que la démarche entrait dans une nouvelle phase, la Commission mixte jouant un rôle de pilotage de la démarche. **Des groupes thématiques** ont été organisés chacun sous l'égide d'un Conseil de Développement-pilote. 5 groupes ont travaillé sur des thèmes précis, chaque pilote de groupe ayant fait l'inventaire de ce qui existe dans les différents conseils et établi sa propre « feuille de route » (méthode, objectifs, calendrier, logistique).

- ➔ L'eau et le citoyen
- ➔ L'emploi et formation
- ➔ L'habitat
- ➔ Le Louvre Lens
- ➔ Les Transports et Déplacements.

La Commission Mixte a tenu une séance plénière le **10 avril 2006** pour faire le point et a audité chacun des pilotes de groupes sur l'état d'avancement de leur réflexion et de leur organisation. La Mission assure le soutien technique de cette démarche, avec l'Agence d'Urbanisme de Lille-Métropole. Depuis avril 2006, les Conseils de Développement pilotes se sont réunis régulièrement. Une seconde séance plénière de la Commission Mixte s'est déroulée à Arras le **19 décembre 2006** pour définir la future maquette du document de valorisation des travaux et des propositions des différents groupes de travail.

En 2006, des passerelles ont été partiellement posées entre les groupes de travail lancés dans le cadre de la démarche institutionnelle « COMET » et les groupes thématiques citoyens, émanant des Conseils de Développement. La MBM a notamment transmis au groupe citoyen « transports » ses éléments de diagnostic, rassemblés dans le cadre de l'animation de son groupe « COMET », pour alimenter la réflexion des participants. Cette collaboration devrait être accrue en 2007, d'autant plus que les thèmes envisagés sont souvent communs ou se recoupent.